

LA LANGUE, L'ÉMERGENCE DU MOT ET LA SYNTAXE**Walter Hirtle**

« Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue. »

Saussure *Cours de linguistique générale* (p. 154)

En linguistique, on parle souvent aujourd'hui de l'émergence mais sans évoquer le cas le plus fréquent de l'émergence. Si je ne me trompe pas, c'est bien de cela que Saussure parlait quand il caractérisait le mot comme « une unité qui s'impose à l'esprit ». D'autres linguistes ont parlé du même phénomène dans d'autres termes. Pour Sapir, par exemple, « L'expérience linguistique, telle qu'exprimée de façon standardisée à l'écrit et aussi vérifiée dans l'usage de tous les jours, indique sans cesse qu'en général il n'y a pas la moindre difficulté à devenir conscient du mot comme une réalité psychologique »¹. Et quand le psychologue Vygotsky disait que « les mots jouent un rôle central non seulement dans le développement de la pensée mais aussi dans la croissance historique de la conscience en général »², il semblait évoquer comme central ce même phénomène du mot qui émerge à la conscience prêt à contribuer au jeu de la syntaxe, organisateur de la phrase.

Aujourd'hui les avis sont partagés. Pour un linguiste américain les mots sont « les unités

¹ "Linguistic experience, both as expressed in standardized, written form and as tested in daily usage, indicates overwhelmingly that there is not, as a rule, the slightest difficulty in bringing the word to consciousness as a psychological reality." Sapir 1921, p. 33.

² "Words play a central part not only in the development of thought but in the historical growth of consciousness as a whole." Vygotsky 1965, p. 153.

fondamentales du langage »³ tandis que pour un linguiste français « Le mot n'est pas une réalité de linguistique générale »⁴. L'avis qui semble le plus répandu reconnaît l'existence du mot mais le considère un élément inanalysable qu'on doit consigner tel quel au lexique, comme les préfixes, les suffixes et même les idiotismes. D'ailleurs, on observe une tendance chez ces linguistes (du moins en anglais) à désigner le mot par des termes comme « item » ou « entrée lexicale », comme si le terme « mot » lui-même posait un problème à la conscience, ou plutôt à la rectitude, linguistique. Une telle vue du mot est loin de ce que Saussure considérait comme « central dans le mécanisme de la langue ».

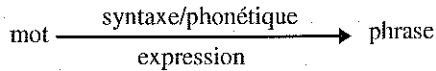
Comment dans une même discipline qui se veut scientifique peut-on expliquer une telle diversité de vues ? La réponse à cette question implique plusieurs facteurs dont le plus important est, à mon avis, l'expérience que nous avons tous eu du langage, d'abord comme enfant apprenant sa langue maternelle, et, par la suite, comme sujet parlant adulte. Quand nous parlons notre langue maternelle, les mots émergent à la conscience tout faits, prêts à remplir une fonction dans la phrase qu'on est en train de construire. À la lumière de cette expérience commune, quand on se met à parler il est tout à fait normal que le sujet parlant ordinaire ne soulève pas de questions concernant la formation des mots qu'il emploie. De même pour des linguistes qui, sans questionner ce point de vue de l'enfant devenu locuteur, « prennent le mot pour acquis »⁵. C'est prendre pour acquis que les mots existent déjà dans la mémoire comme entrées lexicales prêtes à servir dans la phrase qu'on est en train de construire. Ces linguistes vont, par conséquence, porter leur attention non pas sur le mot mais sur l'expression, c'est dire sur les rapports grammaticaux entre les mots établis par la syntaxe pour assembler les mots dans une phrase, et sur la phonétisation des signes. Pour eux, l'acte de langage dont s'occupe la linguistique consiste en la construction

³ «... words - the fundamental units of language.», Miller 1991, p. 261.

⁴ *Dictionnaire de la linguistique* 2004, p. 222.

⁵ De Guzmán 1987, p. 128.

de la phrase à partir des mots, ce qu'on peut représenter par la figure suivante :



Cependant, le point de vue qui est normal pour le locuteur ordinaire, qui s'intéresse au langage comme instrument pour exprimer sa pensée, ne suffit pas pour le linguiste qui veut comprendre la nature et le fonctionnement du langage quand on l'emploie. Autrement dit, le linguiste devrait chercher à dépasser l'expérience immédiate que tout le monde a du mot qui émerge tout fait. Il doit chercher à situer son expérience du mot dans le cadre plus large de l'acte de langage afin d'expliquer son émergence à la conscience. Nous avons vu que Saussure évoque ce problème mais il n'essaie pas de le résoudre. De même pour le linguiste américain George Miller, qui pose le problème de façon on ne peut plus explicite : « pourquoi est-ce que toutes les langues sont faites de mots ? Pourquoi les mots constituent-ils une caractéristique universelle du plan des langues ? »⁶. Puisque aucun acte de langage n'est possible sans mots, l'universalité du mot est évidente. Pour le linguiste, les mots sont tout aussi importants que les cellules, « les plus petites entités autonomes du vivant »⁷, pour le biologiste. Il est donc remarquable qu'aucun linguiste, que je sache, n'a essayé d'analyser le mot comme unité générale du langage en traçant les étapes de sa construction afin d'expliquer son émergence chaque fois qu'on parle – aucun linguiste sauf Gustave Guillaume, qui a abordé le problème de front dans sa conférence du 4 décembre 1941 : « Le sujet que je traite cette année, qui est la limitation et la construction du mot, n'a jamais, à ma connaissance, été examiné par personne du point de vue où je me place »⁸. À partir de ce moment jusqu'à sa mort en 1960 il n'a cessé de tourner autour de ce problème,

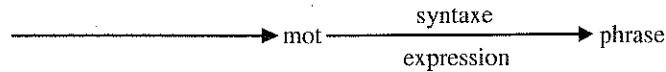
⁶ "why are all languages wordy? Why are words a universal design feature of languages?" Miller 1991, p. 5.

⁷ Ameisen et Hervieu-Léger, 2003, p. 25.

⁸ Guillaume 2005, p. 53.

primordial pour le langage humain, de la construction mentale du « psychisme » du mot.

Mon propos ici est d'esquisser son analyse du mot dans des langues comme le français ou l'anglais en situant le mot dans le cadre plus large de l'acte de langage afin d'expliquer son émergence à la conscience du locuteur et son emploi dans la phrase. Or, on sait qu'une explication doit être basée sur ce qui précède et conditionne le fait à expliquer. Afin de discerner les conditions préalables requises pour que le mot émerge, il s'agira, donc, d'étendre notre vue d'un acte de langage en deçà de l'émergence du mot jusqu'aux opérations qui le font émerger. C'est ce que veut indiquer le vecteur ajouté à notre figure :

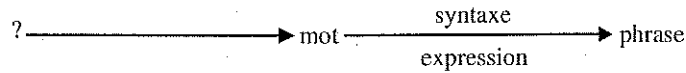


C'est une entreprise de taille parce qu'il faut expliquer comment, à partir de tous les mots du vocabulaire du locuteur et à l'instant où il en a besoin, le mot qui convient devient conscient - le mot capable non seulement d'exprimer le sens lexical voulu mais aussi de remplir la fonction grammaticale requise dans la phrase que le locuteur est en train de construire.

Pour explorer cette partie cachée, non observable, de l'acte de langage je vais adopter l'approche de Guillaume. Son analyse est basée sur le postulat que la langue qu'on acquiert comme enfant est beaucoup plus qu'un ensemble de règles d'emploi et un lexique plus ou moins étoffé d'entrées lexicales et enfoui dans la mémoire. Pour lui, la langue, acquisition permanente de la pensée, est plutôt du langage puissancier dont les constituants - lexèmes (qu'il appelait plutôt des sémantèmes), morphèmes, et systèmes⁹, tous des unités de puissance - rendent possibles différentes actualisations dans le discours, d'où la polysémie des lexèmes et morphèmes. En me basant sur ce postulat et sur certaines réflexions de Guillaume, je vais essayer d'esquisser en gros cette partie non observable de l'acte de langage qui débouche d'abord sur le mot, et par la

⁹ Aussi des phonèmes, mais Guillaume s'est occupé presque exclusivement du signifié, et surtout du signifié grammatical.

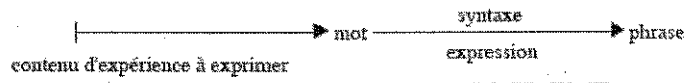
suite sur la partie plus visible où les mots sont groupés dans une phrase. Mais d'abord, en bonne méthode, il faut se poser une question : où commence l'acte de langage ?



Pour situer ce moment, nous devons mentionner brièvement ce qui le précède, ce qui incite quelqu'un à parler.

Avant l'acte de langage

On est confronté au défi, commun dans les sciences, d'imaginer (discerner par inférence) les différentes phases du procès qui précède et produit le fait observé, le mot qu'on dit. Pour caractériser ce défi, quelqu'un a déjà employé la métaphore d'une chaîne dont seulement le bout émerge de l'eau et dont on essaie de reconstruire en pensée les chaînons qu'on ne voit pas. Heureusement pour le linguiste, l'autre bout de la chaîne sort de l'eau aussi parce qu'on est également conscient de ce qui précède tout acte de langage. Avant même de parler, je suis nécessairement conscient d'un contenu d'expérience personnel dont je veux parler. Sans cela, sans avoir conscience de quelque chose à dire – une pensée, un souvenir, un rêve, un sentiment, etc. – on ne peut pas parler et si par hasard on le perd de vue (« J'ai oublié ce que j'allais dire ») on ne peut pas continuer à en parler. On peut donc le représenter antérieur et sous-jacent à l'acte de langage par une ligne brisée dans notre figure :



Ce vécu expérimentiel, étant conscient au moins minimalement, est observable en pensée avant et pendant qu'on parle, mais seulement par le locuteur lui-même. C'est généralement pour rendre d'autres conscients de cette expérience momentanée que quelqu'un décide d'entreprendre un acte de langage,

qui va résulter (l'autre bout de la chaîne) dans un ou plusieurs mots qui font phrase, ou même plusieurs phrases. Rappeler cette condition préalable et nécessaire de tout acte de langage a l'avantage de nous situer en dehors du langage, avant l'acte, ce qui nous permet de voir où commence l'acte de langage. Mais d'abord un commentaire sur un rapport qui est souvent oublié : le rapport entre la langue, instituée en pensée de façon inconsciente mais permanente (et donc avant l'acte de langage), et le vécu expérientiel, consciente mais changeante, momentanée (également avant l'acte de langage). Dans notre figure, on peut indiquer la langue de la façon suivante :



Pour Guillaume ce rapport entre la langue et le vécu expérientiel est continu, jamais interrompu, tant que le petit écran de notre conscience est allumé. En évoquant ce rapport, il parlait (1973, p. 262) de la langue comme un « univers-idée regardant » pour suggérer qu'elle est un univers de lexèmes qui balayent constamment notre vécu expérientiel identifiant et catégorisant son contenu, même quand on ne parle pas. On peut essayer de suggérer ce rapport par des petits chevrons :

langue

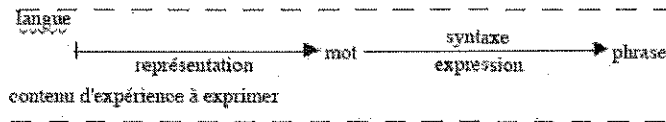
contenu d'expérience

Pour nous permettre de catégoriser notre expérience changeante, ce rapport est toujours maintenu, qu'on entreprenne ou non un acte de langage. C'est ainsi que Guillaume envisage le rapport entre le langage puissanciel, la langue, et ce qui en pensée est hors langage, l'expérience momentanée de tout locuteur. Et c'est justement ce qui marque le début d'un acte de langage : le désir d'exprimer cette expérience personnelle déjà visée par les lexèmes appropriés. Ce rapport entre la langue et l'expérience

du locuteur fait ainsi une sorte d'arrière-plan à tout acte de langage.

L'acte de langage : phase 1 – la représentation

Vouloir exprimer une expérience personnelle au moyen du langage demande qu'on construise une phrase (ou plusieurs). Mais pour que cette phrase soit comprise, l'expérience qu'elle exprime doit être d'abord traduite, représentée sous une forme qu'on partage avec d'autres qui parlent la même langue. Si une expérience n'est pas représentée par des moyens linguistiques – des lexèmes et des morphèmes – qui font partie également de la langue de l'interlocuteur, elle reste inexprimable, incommunicable par le langage. On s'exprime en phrases, mais on représente en mots (lexicaux et grammaticaux), et c'est la raison pourquoi toute phrase est faite de mots. Guillaume disait : « Le principe humain : il n'est possible d'exprimer qu'à partir du représenté. La nécessité d'avoir d'abord une représentation, avant de produire l'expression, est universelle dans l'espace et dans le temps »¹⁰. Ainsi un acte de représentation doit précéder l'émergence de chaque mot à la conscience. Ceci nous permet d'identifier l'opération qui engendre le mot dans notre figure :



Guillaume insiste sur la représentation comme première phase de l'acte de langage parce que, sans cette appel à ce qu'on a en commun avec d'autres locuteurs, pour communiquer son expérience privée on serait réduit à improviser des gestes ou un dessin ou d'autres moyens pour l'évoquer. Il va jusqu'à dire que : « Toutes les langues, quels qu'en soient l'origine et le degré d'évolution, à quelque antiquité qu'elles remontent, traduisent dans leur structure la poursuite d'un but commun : pourvoir la pensée de moyens

¹⁰ Guillaume 1973, p. 165.

permanents de s'exprimer dans le moment du besoin »¹¹. Ces moyens permanents sont des mots, qui sont non seulement une unité d'expression orale ou écrite (ceci tout linguiste a vu), mais aussi et en même temps une unité de représentation de l'expérience. Pour dire quelque chose il faut d'abord faire appel aux mots appropriés pour le représenter, et c'est pour cela que « toutes les langues sont faites de mots. » (2005, 1)

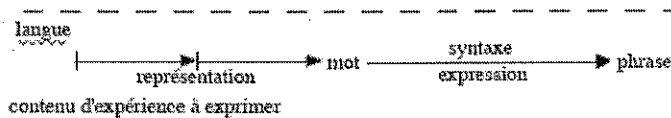
Mais ici il faut préciser de quelle façon les mots existent en langue. Les moyens permanents en pensée, en mémoire, permettant à tout moment la représentation d'une expérience personnelle, ne sont pas des mots tous faits d'avance comme dans un lexique. Comme tout en langue, les mots existent en puissance. C'est dire que ce qui existent en langue ce sont les éléments formateurs – lexèmes et morphèmes – ainsi que les programmes opérationnelles – les systèmes – requis pour construire des mots au moment du besoin. Guillaume décrit cette opérativité de la langue comme ceci : « Tout, en effet, dans la langue est procès. Et les résultats qu'on constate sont, si j'ose dire, une sorte de trompe-l'œil. Il n'y a pas de substantif ; il y a dans la langue une substantivation plus ou moins tôt interceptée. Il n'y a pas d'adjectif ; il y a une adjectivation plus ou moins avancée en elle-même, au moment où l'esprit la saisit. Il n'y a pas de mot ; il y a une genèse, extraordinairement compliquée, du mot, une lexigénèse »¹². On ne peut, dans le contexte actuel, qu'esquisser en gros traits cette genèse compliquée.

Pour Guillaume donc il n'y a pas de mot tout fait en langue – comme il n'y a pas d'automobile tout fait dans une usine d'automobiles – sauf à la sortie, quand, la construction terminée, il émerge. Par conséquence, il faut construire un mot, le reconstruire, chaque fois qu'on veut l'employer dans une phrase. Ce principe, fondamental dans la théorie de Guillaume, n'est pas une notion qu'il a inventée mais une idée qui s'est imposée à la suite de ses études des langues Indoeuropéennes avec Antoine Meillet, où il a vu que le même lexème se combine avec différents morphèmes dans la déclinaison et dans la conjugaison, selon la

¹¹ Guillaume 2005, p. 17.

¹² Guillaume 1999, p. 201.

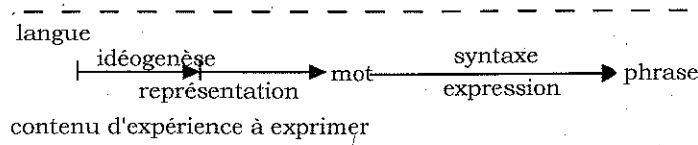
partie du discours en cause. De là, il a conclu que, dans nos langues, la construction mentale du mot pendant un acte de langage se fait en deux temps, la première étape livrant un signifié lexical, ou matériel, et la deuxième un signifié grammatical, ou formel, ce qu'on peut indiquer en divisant l'opération de représentation ainsi :



Cette opération de représentation en deux moments lui a fourni une base pour théoriser la psychogénèse des mots, c'est-à-dire les procès mentaux requis pour produire le contenu psychique, le signifié binaire, d'un mot. C'est donc cette opération binaire qui fait appel aux moyens permanents – les lexèmes, et les morphèmes dans leurs systèmes – qui permet au locuteur de construire les mots dont il a besoin pour s'exprimer. Mais revenons au premier moment de cette opération binaire pour mieux le comprendre.

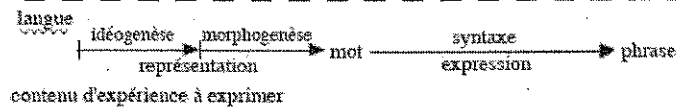
Nous avons vu que le message à communiquer est un vécu expérimentiel, un contenu de pensée personnel, sous visée de lexèmes appropriés. Ces lexèmes en langue, étant abstraits, servent d'abord comme idées regardantes pour catégoriser une expérience momentanée selon la nature des entités perçues. Pendant l'acte de langage, ces mêmes lexèmes servent comme signifiés de puissance pour représenter linguistiquement cette expérience – la « linguifier » comme dit Guillaume¹³ – mais pour ce faire il faut actualiser ce signifié de puissance, le ramener à représenter ce dans quoi la nature ou catégorie ou concept est réalisé. L'actualisation du signifié de puissance, procès qu'on appelle « idéogénèse », engendre un signifié d'effet lexical qui reflète de façon plus ou moins abstraite l'entité expérimentielle visée. Ce procès fait partie de l'acte de représentation :

¹³ Guillaume 2005, p. 23.



C'est ce signifié lexical qui particularise un mot, le distingue de tout autre mot, et c'est pour cela que Guillaume voit dans l'idéogenèse qui le produit une opération particularisante¹⁴. Ceci nous permet de comprendre comment le mot qui émerge peut remplir sa fonction de représenter l'expérience particulière dont le locuteur veut parler. Mais ce n'est pas la seule fonction qu'un mot doit remplir.

Pour servir à exprimer quelque chose, un mot doit pouvoir s'intégrer dans une phrase où il devra remplir une fonction d'un tout autre ordre, une fonction syntaxique. Cette deuxième fonction ne demande pas qu'un mot soit distingué de tout autre mais au contraire, qu'il soit regroupé avec d'autres dans une même classe fonctionnelle, ou plus précisément, une même partie du discours. C'est dire qu'un lexème de langue, actualisé comme signifié d'effet, doit être catégorisé, ou mieux, formé grammaticalement de sorte qu'il puisse entrer en phrase comme partie du discours prêt à remplir la fonction syntaxique requise. Ce procès par lequel le signifié lexical d'un mot est doté d'une forme grammaticale est appelé la « morphogenèse » du mot. Lui aussi fait partie de l'acte de représentation :



¹⁴ Tout lexème étant abstrait même dans ses actualisations résultant de l'idéogenèse, il ne peut pas représenter toute la particularité d'une expérience donnée du locuteur, d'où le besoin d'autres mots (adjectifs, adverbess, etc.) et même d'éléments hors langage pour permettre à l'interlocuteur de reconstituer cette expérience, comme nous le verrons ci-dessous.

Contrairement à l'idéogenèse, la morphogenèse est une opération généralisante puisqu'elle débouche toujours sur une partie du discours, le déterminant de la fonction syntaxique. On sait que la morphogenèse varie selon la partie du discours vers laquelle elle tend, de sorte que former un lexème par l'aspect, le mode et le temps livre un verbe, tandis qu'un lexème formé par le genre, le nombre et la fonction devient un substantif.

Entrer dans le détail de la morphogenèse nous écarterait de notre but, qui est d'esquisser l'acte de langage tel que proposé par Guillaume afin de comprendre comment, au moment du besoin, le mot qui convient émerge tout fait. Nous avons vu que le lexème, le signifié de puissance en langue, est actualisé et que ce signifié d'effet est ensuite formé grammaticalement par des morphèmes pour livrer une partie du discours. Ces deux procès de représentation, lexical et grammatical, livrent le contenu mental ou signifié d'un mot mais, rappelons-le, non pas son signe phonologique, dont Guillaume a peu parlé. La première phase de l'acte de langage est donc celle de la représentation, une phase qui livre le signifié binaire du mot approprié, prêt à remplir sa fonction dans la phrase. Si, parmi tous les mots du vocabulaire, c'est le mot approprié qui émerge c'est parce que, avant qu'on décide d'en parler, l'objet ou procès expérientiel est déjà « regardé » par le même lexème qui est actualisé pour la « linguifier », la représenter. Et cet acte de représentation doit être accompli chaque fois qu'un locuteur a besoin d'un mot.

Ainsi, nous avons expliqué en gros comment le mot qui correspond à ce dont on parle émerge à la conscience. Il nous reste à expliquer ce qui permet à ce mot de remplir la fonction prévue pour lui dans la phrase qu'on est en train de construire. Ceci nous amène à la deuxième phase de l'acte de langage, l'expression.

L'acte de langage : phase 2 – l'expression

Guillaume propose donc que tout mot dans nos langues comporte un double signifié constitué d'une matière lexicale et une forme grammaticale. Comme nous avons vu, ceci n'est pas le point de vue de tout le monde. Pour certains, le fait qu'un mot n'a pas

d'indication sémiologique, comme une désinence grammaticale, indique qu'il n'a pas de « complexité interne »¹⁵ – ce qui justifierait de le reléguer au lexique comme item non analysable. Cependant, pour Guillaume « En maints cas, le psychisme du mot est beaucoup plus riche que ne le signale sa division sémiologique »¹⁶. Le fait révélateur qui lui permet de dire cela n'est pas d'ordre sémiologique mais d'ordre grammatical : tout mot joue un rôle syntaxique dans la phrase. Or, exercer une fonction présuppose la capacité de l'exercer, et ceci est une indication claire que tout mot a été formé grammaticalement pour lui permettre de jouer ce rôle. C'est pourquoi l'idéogenèse, qui livre un signifié matériel, est toujours suivie de la morphogenèse, qui livre le signifié formel. Ceci s'applique à tous les mots sauf, semble-t-il, les interjections, qui sont, justement, des mots sans fonction grammaticale dans une phrase.

À cet égard, qu'il y ait des linguistes qui rejettent ce raisonnement de Guillaume est un peu surprenant parce que c'est le raisonnement de nous tous comme interlocuteurs. Un interlocuteur va au-delà du signe lu ou entendu pour chercher non seulement un sens lexical mais aussi un sens grammatical. On peut montrer cela en prenant l'exemple du mot *livre* que je viens d'employer. Au seul niveau de la sémiologie, ce signe pourrait évoquer l'idée d'un objet (ce qu'on achète dans une librairie) ou bien l'idée d'un procès ("donner comme résultat"). Pourtant, en lisant *...qui livre un signifié...*, le lecteur se rend compte que *livre* ici a une fonction de prédicat, un rôle qu'une seule partie du discours peut remplir, de sorte qu'on interprète sa forme grammaticale comme relevant du système du verbe et son contenu lexical comme un procès, sans que la notion de son homonyme soit même évoquée. Cet exemple simple, et peut-être simpliste, a comme but d'attirer l'attention sur le rapport entre la fonction d'un mot en phrase et sa partie du discours pour montrer que c'est en ayant recours à telle partie du discours que le locuteur rend un mot capable d'exercer telle fonction syntaxique quand il l'emploie dans la phrase.

¹⁵ Taylor 2003, p. 124.

¹⁶ Guillaume 1991, p. 115.

Ceci nous permet de comprendre, au moins en première approche, le rapport dans l'acte de langage entre la première phase, celle de la représentation, et la deuxième phase, celle de l'expression. La représentation pourvoit le mot d'un signifié lexical à exprimer et d'une partie du discours à exploiter afin que, employé dans la phrase, il exprime non seulement son contenu matériel mais aussi son rapport formel avec d'autres mots. C'est ceci qui amène Guillaume à voir dans le mot non seulement le résultat d'un acte de représentation mais aussi le point de départ d'un acte d'expression. Comme il le dit dans sa leçon du 11 novembre 1943 : « Dans les langues évoluées qui nous sont familières, l'unité de puissance à partir de laquelle s'engage la formation du discours est le mot. Mais le mot lui-même est une unité d'effet par rapport aux éléments formateurs groupés en lui. Il apparaît donc unité de puissance relativement au conséquent qu'est la phrase, et unité d'effet par rapport à l'antécédent constitué par les éléments formateurs »¹⁷. Il continue en caractérisant le mot comme « un être de mémoire » parce qu'il « apparaît déjà construit » – nous dirions ici « émerge déjà construit » – dans la mémoire, tandis que la phrase est plutôt un être « d'imagination. Nous la créons dans le moment du besoin, à partir de mots déjà créés en nous. »

Ainsi la phase 2 de l'acte de langage s'engage à partir des mots construits dans l'inconscient. Cette phase, l'acte d'expression, comporte, en plus de l'actualisation du signe phonologique, l'établissement des liens entre les mots, ou, plus précisément, entre leurs divers sens lexicaux, pour former le sens de la phrase. C'est ici où les opérations de syntaxe permis par les parties du discours s'accomplissent de sorte que l'apport lexical d'un verbe est apporté à son sujet, celui d'un adjectif à son substantif, etc.

On ne peut évidemment pas entrer dans le détail ici, mais une remarque s'impose. À la lumière de sa conception du mot, Guillaume nous propose comme base d'une théorie générale de la syntaxe la capacité qu'a chaque partie du discours de rapporter son sens à un support. En analysant chaque fonction observée dans la phrase en termes de ce procès d'« incidence » par lequel l'apport de signification d'un mot ou d'un

¹⁷ Guillaume 1990, p. 12.

syntagme trouve un support de signification¹⁸ il essaie de discerner le régime d'incidence de chaque partie du discours. Ceci livre une syntaxe opérative qui, dans la mesure où l'analyse de la partie du discours en cause est déjà suffisamment développée, nous fait voir comment le mot s'intègre dans une phrase établissant ainsi les rapports syntaxiques qu'on observe. En analysant de cette façon l'acte de représentation impliqué dans un mot, et notamment la partie du discours sur lequel il débouche, Guillaume discerne les conditions préalables qui gouvernent les rapports établis entre les mots dans une phrase donnée, ce qui lui permet d'expliquer la syntaxe. Par contre, ceux qui ne tiennent pas compte de l'acte de représentation ne peuvent pas dépasser une vue descriptive de la syntaxe.

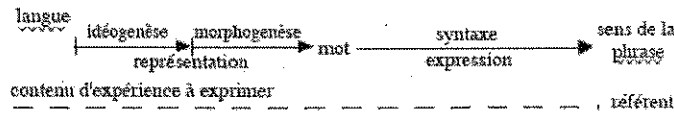
Ainsi, pour Guillaume, un locuteur comprend une phrase quand il réussit à rapporter les divers sens apportés par les mots à leur support pour former un tout cohérent, le sens de la phrase. La phrase est donc construite quand toutes les opérations d'incidence prévues sont accomplies et alors on a l'impression qu'elle exprime « une pensée complète », comme on dit depuis l'antiquité. C'est la fin de l'acte de langage comme tel (dans le cas où une phrase suffit pour représenter et exprimer le vécu expérimentiel du départ). Mais pour compléter ce survol de l'acte de langage afin de situer l'émergence du mot, il nous reste à évoquer la conséquence immédiate de cette expression d'une « pensée complète ».

L'acte de langage : phase 3 – la référence

Le motif normal d'un acte de langage est un désir de communiquer à autrui ce qu'on a à l'esprit. Le message qu'on veut communiquer est ce vécu expérimentiel et non pas le sens d'une phrase, qui ne fait que représenter de façon abstraite le message. Un commentaire de Sir Alan Gardiner, l'égyptologue anglais, fera bien voir la différence entre le sens exprimé et le message : « N'est-ce pas un peu mystérieux que, surtout dans des lettres et des documents anciens, le sens des phrases individuelles

¹⁸ Voir Valin 1981 pour une analyse de la syntaxe du syntagme nominal.

constituantes est souvent complètement clair, mais le lecteur est laissé néanmoins dans une obscurité presque totale quant à ce dont le document parle ?¹⁹. Même si le sens exprimé est clair, le lecteur de ces documents ne retrouve pas le message, n'arrive pas à retrouver le cadre expérientiel auquel ce sens s'applique. Normalement la situation d'un acte de langage permet à l'interlocuteur de retrouver le cadre expérientiel que le locuteur (ou l'écrivain) avait à l'esprit et lui appliquer le sens exprimé pour reconstituer le message. Cet acte par lequel l'interlocuteur essaie de reconstituer le mieux possible le vécu expérientiel dont le locuteur parle s'appelle la référence. Déclenchée par le sens exprimé par la phrase, la référence rapporte ce sens hors du langage pour l'appliquer au cadre expérientiel du locuteur.



Généralement le sens de la phrase seul ne suffit pas pour établir ce cadre et il faut d'autres éléments ne faisant pas partie de l'acte de langage tels que l'identité du locuteur ou l'écrivain, sa situation, les connaissances générales de l'époque, etc., pour arriver au message. C'est ce qui manquait dans la situation évoquée par Gardiner ; pour reconstituer le message de ces textes anciens il lui fallait certains éléments extralinguistiques. En invoquant la référence – ou mieux l'incidence référentielle, puisqu'il s'agit de rapporter un apport de signification à un support – comme une opération de pensée qui applique un sens linguistique à l'expérience hors langage, on peut mieux situer les divers éléments entourant l'acte de langage et le rôle qu'ils jouent quand l'interlocuteur essaie de refaire le contenu expérientiel qui constitue le message.

¹⁹ "Is it not something of a puzzle that especially in letters and in ancient documents of different kinds the meaning of the component individual sentences should often be perfectly clear, but that the reader should nevertheless be left in almost complete darkness as to what the document is really about?" (1960, p. 11)

Mais aussi on voit que le rôle du langage se termine au moment où le sens livré par la phrase est rapporté en dehors du langage par l'incidence référentielle, qui est, en quelque sorte, la contrepartie de la représentation.

Conclusion

Ces remarques ont pour but de montrer que l'idée très répandue de nos jours d'un lexique de mots tous faits d'avance est inadéquate. Cette présupposition ne peut pas expliquer le fait que les mots qui émergent à la conscience conviennent et au message qu'on veut évoquer et au rôle qu'ils doivent jouer dans la phrase. Nous avons discuté cette question du point de vue d'un acte de langage ordinaire, ce qu'on fait pendant qu'on parle ou écrit. La démonstration est d'autant plus évidente si on considère des emplois nouveaux comme on voit souvent dans les annonces ou les métaphores. À ce propos, dans son étude sur la métaphore Ricœur remarque : « De tous les côtés, par conséquent, l'explication en termes de "grammaire logique" ou de "sémantique" côtoie une énigme qui lui échappe : celle de l'émergence d'une signification nouvelle par-delà toute règle déjà établie. » (p. 116)

J'ai entendu un bon exemple de l'émergence d'une signification nouvelle lors des derniers jeux olympiques d'été quand un commentateur posait la question : « Will he medal tonight ? » On explique l'énigme dans de tels emplois en postulant, comme dans les emplois banals, que le locuteur reconstruit le mot au moment du besoin à partir de ses éléments formateurs – le lexème "medal" et le système du verbe – dont la disponibilité en permanence est assurée par sa langue. Ce postulat nous exige de remonter en deçà des faits observés et, comme dit Guillaume dans sa leçon du 18 mars 1943, « prendre la peine, souvent considérable, de les reverser analytiquement en procès »²⁰. Autrement dit, nous devons briser l'habitude du sujet parlant ordinaire de prendre l'émergence du mot pour acquis et remonter la chaîne de production en essayant de discerner les opérations mentales qui l'ont produit dans l'instant où il parle. Ce sont les procès mis à la disposition du locuteur par les lexèmes, les morphèmes et les

²⁰ Guillaume 1999, p. 201.

systèmes, éléments puissanciels de langue dont chacun rend possibles certaines actualisations dans le discours.

Ce survol sommaire et trop rapide de l'acte de langage dans nos langues n'avait pas comme but de prouver la justesse la théorie de Guillaume. On visait plutôt à éveiller une certaine inquiétude à propos de l'attitude, érigée en rectitude linguistique, selon laquelle le mot est une donnée qui ne demande pas d'explication, d'analyse. Cette attitude ressemble plus à celle qu'un magicien espère susciter en sortant un lapin de son chapeau qu'à celle du linguiste qui, comme d'autres scientifiques, veut comprendre et faire comprendre, expliquer. La notion même d'émergence peut suggérer cette attitude du magicien, mais les réflexions de certains physiciens qui associent avec l'émergence la notion de l'auto-organisation de la matière nous donnent à réfléchir : « Le trait distinctif de l'auto-organisation est précisément la combinaison d'un dynamisme intérieur ("auto") qui produit un résultat fonctionnel ("organisation") »²¹. Il est intrigant de constater le parallèle entre cette manière du physicien de concevoir la matière et la manière de Guillaume de concevoir le potentiel du mot construit dont le résultat fonctionnel est d'organiser la phrase. Le fait même de constater que le mot émerge à la conscience devrait inquiéter un linguiste au point où, afin d'expliquer cette émergence, il se donne la peine d'analyser le « dynamisme intérieur » du mot qui rend possible son emploi organisateur de la phrase.

Références

- AMEISENT, Jean-Claude et Danièle HERVIEU-LÉGER, 2003, *Qu'est-ce que mourir ?*, Éditions le Pommier.
- ARTIGAS, Mariano, 2001, *The Mind of the Universe: Understanding Science and Religion*, Philadelphia and London, Templeton Foundation Press.
- Dictionnaire de la linguistique*, 2004, 4^e édition, sous la direction de Georges Mounin, Paris, Presses Universitaires de France.

²¹ "The distinctive trait of self-organization is, precisely, the combination of an inner dynamism ('self') that produces a functional result ('organization')." (Artigas 2001, 123)

- GARDINER, Sir Alan, 1960, *The Theory of Speech and Language*, 2nd ed., Oxford, Clarendon Press.
- GUILLAUME, Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave, 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944 (série A) : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME, Gustave, 1991, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1944-1945 (série B) : Sémantèmes, morphèmes et systèmes*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME, Gustave, 1999, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1942-1943 (série B) : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (I)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave, 2005, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1941-1942 (série B) : Théorie du mot et typologie linguistique : limitation et construction du mot à travers les langues*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GUZMAN VIDEA P. and William O'GRADY, 1987, *Morphology: the Study of Word Structure, Contemporary Linguistic Analysis. An Introduction*, Toronto, Copp, Clark, Pitman.
- MALINOWSKI, B., 1935, *Coral Gardens and their Magic*, London.
- MILLER, George A., 1991, *The Science of Words*, New York, Scientific American Library.
- SAPIR, Edward, 1921, *Language*, New York, Harcourt, Brace & World.
- RICOEUR, Paul, *La métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.
- TAYLOR, John R., 2003, *Linguistic Categorization*, 3rd ed., Oxford, University Press.
- VALIN, Roch. 1981. *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- VYGOTSKY, L.S., 1965, *Thought and Language*, Cambridge Mass., M.I.T. Press.